|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | cgtform | **La formation syndicale Cgt**  Espace revendicatif  Pôle activité en territoires  Case 3-1  263, rue de Paris  93516 Montreuil Cedex | Tél : 01 55 82 81 56 | | Courriel : [territoires@cgt.fr](mailto:territoires@cgt.fr)  Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> | |   **Cycle de formation "Prospective et territoires" 2022** Population syndicale concernée : Cette formation s'adresse à :   * des porteur.euse.s de projets en territoires et/ou de professions, * des responsables de syndicats, * aux militant.e.s et dirigeant.e.s d'UL, d’UD, de comités régionaux, de fédérations, de la confédération, * aux conseillères confédérales et conseillers confédéraux.  Le contexte qui amène à faire de la formation : La Cgt organise ce stage chaque année depuis 2008. C'est toujours une formation d'actualité, son contenu évoluant en fonction des réalités territoriales, des évolutions institutionnelles et de l’activité de la CGT dans les territoires.  Les réformes territoriales successives remodèlent le territoire, notamment avec la fusion des régions, de nouvelles intercommunalités dont les métropoles, la création de communes nouvelles, la création de la collectivité européenne d’Alsace. Elles renforcent leurs prérogatives pour nombre de décisions structurantes concernant l'économie, l'enseignement supérieur et la recherche, l’aménagement du territoire, les transports, le développement durable, la santé, etc.  Le Président de la république et le gouvernement accélèrent ces réformes, notamment avec l’adoption de la loi « Différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification de l’action publique » dite 3DS qui s’appuie sur une simplification de l’expérimentation territoriale, avec la réorganisation de l’Etat en territoire en confiant plus de pouvoirs aux préfets de départements, y compris en leur donnant un pouvoir de dérogation aux normes réglementaires.  Petit à petit un « droit à la différenciation » est ainsi installé permettant à l’Etat et aux collectivités territoriales de déroger au cadre légal et réglementaire pour favoriser telle ou telle ambition en territoire.  **Le territoire est ainsi devenu un enjeu décisif pour le capital.**  Il s'agit désormais de concrétiser les territoires comme facteur de production, de permettre à l'entreprise de devenir le principal « sujet » pour le territoire.  Les politiques publiques en territoire associent les responsables des entreprises, et notamment des grands groupes. C'est ainsi que des agences régionales économiques sont codirigées par des élus et chefs d'entreprises, que les pôles de compétitivité ou les clusters s'organisent dans un cadre similaire, que les dimensions formation, apprentissage, enseignement supérieur-recherche font l'objet en territoire de multiples ambitions du monde patronal.  Ces évolutions appellent à une meilleure appropriation de cette « nouvelle donne en territoire » par les militantes et militants Cgt pour leurs activités professionnelles et interprofessionnelles. C’est aussi un élément pour construire les alternatives d’un « Plan de rupture » que nous revendiquons. Les objectifs de formation :Cette formation vise à être acteur.rice et à outiller à la responsabilité*.*À la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :  * maîtriser les enjeux et les évolutions territoriales, du local à l’Europe, pour leurs activités professionnelles et interprofessionnelles ; * participer à la construction et au portage collectif de projets ; * participer à l’élaboration collective d’un diagnostic territorial.  Les thèmes abordés :  * organisation territoriale et enjeux territoriaux ; * politiques publiques à l’échelle européenne, nationale, locale ; * démarche Cgt « Un projet, un territoire » et sa concrétisation ; * diagnostic territorial ; * construction de projets en territoire.  Forme et durée de l’action de formation : **Le stage « Prospective et territoires » se déroule sous forme de 3 sessions de 3 jours complémentaires. L’inscription doit se faire avec l’engagement de participer aux trois modules qui sont étroitement liés.**  Chaque session est organisée en mêlant :   * des exposés, * plusieurs séquences de travail en groupes pour la construction de projets en territoire, * une restitution de ces travaux et un échange avec un ou plusieurs « grands témoins », privilégiant ainsi le débat autour de la démarche Cgt « un projet-un territoire » et sa concrétisation pour un « Plan de rupture ». * **Animateur.rice.s** : le pôle « Activités CGT en territoires » * **Intervenant.e.s** : des militantes et militants Cgt, des universitaires, des experts... ayant notamment une profonde connaissance des politiques publiques aux échelles  européenne, nationale, territoriale. * **Dates** : 26 AU 28 septembre 2022, 30 novembre au 2 décembre 2022, 30 janvier au 1er février 2023 * **Lieu**: Centre de formation Benoit Frachon à Courcelle / Yvette (91) | | |
| **Pour en savoir plus, contactez le pôle Territoires confédéral** [**territoires@cgt.fr**](mailto:territoires@cgt.fr) | | |